

# Vaccin contre la COVID-19

## Santé publique – Fiche d'information

La vaccination est l'une des plus importantes réalisations dans le domaine de la santé publique. La vaccination a aidé à circonscrire et à éliminer la propagation d'infections et de maladies. Les vaccins aident votre système immunitaire à reconnaître et à combattre les bactéries et les virus qui causent des maladies.

### Qu'est-ce que la COVID-19?

La COVID-19 est une maladie infectieuse causée par le virus SARS-CoV-2. Ce virus peut se propager d'une personne à l'autre par des activités comme tousser, éternuer et parler. La COVID-19 peut aussi se propager si nous touchons un objet sur lequel repose le virus et que nous portons nos mains à notre bouche, à notre nez ou à nos yeux sans les avoir lavées.

La plupart des personnes infectées par le virus développeront des symptômes d'une maladie respiratoire allant de faibles à modérés, mais le virus peut toucher différentes personnes de différentes façons. Certaines seront gravement malades et nécessiteront une consultation médicale. Les personnes atteintes de troubles médicaux sous-jacents sont plus susceptibles de tomber gravement malades.

### Qu'est-ce que le vaccin contre la COVID-19?

Le vaccin contre la COVID-19 agit en présentant à notre organisme un virus qui ressemble à celui de la COVID-19. Notre système immunitaire peut alors apprendre à combattre le virus. Le vaccin peut vous protéger contre une infection ou une maladie grave en cas de future exposition à la COVID-19. Tous les vaccins contre la COVID-19 utilisés sont efficaces pour prévenir les maladies graves causées par la COVID-19.

### Qui devrait recevoir le vaccin contre la COVID-19?

Le vaccin contre la COVID-19 est offert gratuitement aux Manitobaines et Manitobains admissibles. Veuillez consulter le site [manitoba.ca/covid19/index.fr.html](https://manitoba.ca/covid19/index.fr.html) pour connaître les critères d'admissibilité. Les personnes suivantes devraient recevoir une dose :

- adultes de 65 ans et plus;
- résidents de foyers de soins de longue durée et d'autres milieux collectifs;
- personnes ayant des troubles médicaux sous-jacents qui augmentent leur risque de contracter une forme grave de la COVID-19;

- femmes enceintes;
- personnes vivant au sein des communautés des Premières Nations et des communautés métisses et inuites ou en provenance de celles-ci;
- membres de groupes racisés et d'autres groupes en quête d'équité;
- personnes qui fournissent des soins de santé communautaires essentiels.

Selon vos antécédents médicaux, votre professionnel de la santé pourrait vous recommander de recevoir d'autres doses de vaccin. Les vaccins contre la grippe et contre la COVID-19 peuvent être administrés en même temps.

### Qui ne doit PAS recevoir le vaccin contre la COVID-19?

Discutez avec votre professionnel de la santé avant de recevoir le vaccin contre la COVID-19 dans les cas suivants :

- Vous avez déjà eu une réaction allergique après avoir reçu une dose du vaccin contre la COVID-19.
- Vous avez déjà eu une réaction allergique à un composé du vaccin (p. ex., polyéthylène glycol [PEG], trométhamine [trométamol ou TRIS]).
- Vous avez déjà souffert d'une myocardite (inflammation du muscle cardiaque) ou d'une péricardite (inflammation de la paroi extérieure du cœur).
- Vous avez déjà souffert d'un syndrome inflammatoire multisystémique durant l'enfance ou à l'âge adulte.

Les personnes ayant une forte fièvre devraient reporter la vaccination jusqu'à ce qu'elles soient rétablies. Les personnes qui sont légèrement malades peuvent quand même recevoir le vaccin. Il se peut que vous contractiez la COVID-19 avant de recevoir le vaccin. Si cela se produit, vous devez au moins attendre d'être rétabli avant de vous faire vacciner.

## Quels sont les effets secondaires possibles du vaccin contre la COVID-19?

Santé Canada approuve les vaccins après un examen de leur qualité et de leur sécurité. L'observation de douleur, de rougeur ou d'enflure à l'endroit où le vaccin a été administré est chose fréquente. Une enflure des ganglions lymphatiques peut survenir après avoir reçu une dose de vaccin contre la COVID-19. Certains enfants peuvent faire de la fièvre, être somnolents ou de mauvaise humeur, manquer d'appétit ou avoir mal au ventre. Il s'agit de légères réactions qui durent généralement entre un à deux jours. Vous pouvez administrer de l'acétaminophène (p. ex., Tylenol<sup>MD</sup>) pour soulager la fièvre ou la douleur.

---

**Il ne faut JAMAIS donner de l'acide acétylsalicylique (AAS) (p. ex., Aspirin<sup>MD</sup>) aux enfants, car ce médicament peut causer une grave maladie du foie et du cerveau appelée syndrome de Reye.**

---

Une réaction allergique grave est un effet secondaire sérieux, mais très rare du vaccin. Les symptômes peuvent inclure de l'urticaire, des difficultés respiratoires ou un gonflement de la gorge et du visage. Il est important que vous ou vos enfants restiez 15 minutes en observation à la clinique après avoir reçu un vaccin. Composez le 911 ou présentez-vous au service d'urgence le plus proche pour obtenir une aide immédiate si une réaction se produit après votre départ de la clinique.

La myocardite et la péricardite (inflammation du muscle cardiaque ou de la paroi autour du cœur) sont des réactions très rares qui peuvent survenir après la vaccination. Elles peuvent causer un essoufflement, une douleur thoracique ou une sensation de rythme cardiaque rapide ou anormal. La plupart des personnes qui ont présenté ces symptômes les ont manifestés dans les 7 jours suivant l'administration du vaccin. Si vous manifestez n'importe lequel de ces symptômes, rendez-vous au service d'urgence ou au centre de santé le plus proche. Vous pouvez souffrir de myocardite ou de péricardite après avoir contracté la COVID-19. La myocardite ou la péricardite provenant du vaccin est une affection beaucoup plus légère.

---

**Signalez tout effet secondaire grave ou inattendu à un fournisseur de soins de santé.**

---

## Votre fiche d'immunisation

Tous les vaccins que vous recevez sont inscrits sur votre fiche d'immunisation dans le registre d'immunisation du Manitoba.

Juillet 2024

MG-16091 (07/24)

Ce registre :

- permet au fournisseur de soins de santé de savoir quels vaccins votre enfant ou vous-même avez reçus ou avez besoin de recevoir;
- permet de produire les fiches d'immunisation ou les avis d'immunisation vous indiquant que des vaccins sont en retard;
- permet aux responsables de la santé publique d'évaluer l'efficacité de différents vaccins pour prévenir des maladies.

Vous pouvez obtenir votre fiche d'immunisation en soumettant une demande en ligne à l'adresse [forms.gov.mb.ca/immunization-update-request/index.fr.html](https://forms.gov.mb.ca/immunization-update-request/index.fr.html). Votre fiche d'immunisation vous sera envoyée par la poste.

Pour en recevoir une copie, vous pouvez également :

- communiquer avec le bureau de la santé publique de votre région;
- demander à la clinique de votre région ou au cabinet de votre médecin s'ils peuvent vous la fournir;
- vous adresser au poste de soins infirmiers ou au centre de santé de votre région.

**Pour connaître la liste des bureaux de la santé publique, consultez le :**

[www.manitoba.ca/health/publichealth/offices.fr.html](https://www.manitoba.ca/health/publichealth/offices.fr.html).

La Loi sur les renseignements médicaux personnels protège vos renseignements et ceux de vos enfants. Vous pouvez demander que vos renseignements médicaux personnels et ceux de vos enfants ne soient pas visibles par les fournisseurs de soins de santé. Pour en savoir plus, consultez le site [manitoba.ca/health/publichealth/surveillance/phims.fr.html](https://manitoba.ca/health/publichealth/surveillance/phims.fr.html) ou communiquez avec le bureau de la santé publique de votre région pour discuter avec une infirmière ou un infirmier de la santé publique.

**Pour en savoir plus sur la COVID-19 et ses vaccins :**

- adressez-vous à votre fournisseur de soins de santé;
- téléphonez à Health Links – Info Santé au 204 788-8200 à Winnipeg ou (sans frais) au 1 888 315-9257 ailleurs au Manitoba;
- consultez les sites Web suivants :

**Site Web du gouvernement du Manitoba au sujet de la COVID-19 :**

[manitoba.ca/covid19/index.fr.html](https://manitoba.ca/covid19/index.fr.html)

**Programme d'immunisation du Manitoba :**

[manitoba.ca/health/publichealth/cdc/div/index.fr.html](https://manitoba.ca/health/publichealth/cdc/div/index.fr.html)

**Site Web de Santé Canada sur la COVID-19 :**

[www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/maladie-coronavirus-covid-19.html](https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/maladie-coronavirus-covid-19.html)